

## 付 属 資 料

資料 1 Terms of Reference ( TOR )

資料 2 Scope of Work ( S / W ) 及び Minutes of Meeting ( M / M )

資料 3 Questionnaire

資料 4 収集資料リスト

資料 5 ローカルコンサルタントリスト



## TERMES DE REFERENCE

### ETUDE DE LA SITUATION ET DES PERSPECTIVES DE L'ANIMATION TOURISTIQUE EN TUNISIE

#### INTRODUCTION :

Le tourisme, une industrie importante pour la Tunisie, n'est ni une création récente, ni un secteur sans historique et sans expérience.

Les grandes zones touristiques de la Tunisie sont opérationnelles, elles répondent bien à la demande internationale, elles s'adaptent et elles grandissent au rythme qu'évolue la demande mais aussi au rythme qu'évolue le développement économique et social.

Dans un souci de parfaire les acquis notamment dans le cadre de l'application de la politique tunisienne en matière de développement durable, l'AFT s'engage actuellement à identifier les lacunes et manques en matière de l'animation touristique et à lancer des opérations complémentaires pouvant varier selon les conditions prévalant dans les diverses zones touristiques allant des opérations ponctuelles à des actions complexes, de promotion de l'activité d'animation.

Le choix, la pertinence et l'efficacité escomptée de ces mesures dépendent d'un bilan, - diagnostic et d'une analyse détaillée des structures et des articulations existantes -, un préalable à l'action qui équivaut à un audit la situation de l'animation de chaque zone englobant la substance touristique et la substance urbaine d'appui au tourisme.

#### L'Audit de la situation de l'animation :

L'audit concerne la situation des zones touristiques existantes, dans les zones d'appui au tourisme et dans les villes d'appui au tourisme. Ainsi, il s'adresse aux aspects relatifs, à chaque zone touristique existante..

- \* TABARKA - AIN DRAHEM
- \* TUNIS
- \* CAP BON
- \* MONASTER - MAHDIA
- \* JERBA - ZARZIS
- \* TOZEUR - NEFTA

L'audit relèvera l'état actuel des diverses conditions, par moyen de descripteurs objectifs (par ses dimensions, ses indicateurs ...), passera du bilan à une analyse (comparaison plan - état actuel, raisons des déficiences ou dérapages éventuels...) et enfin s'engagera à identifier les tendances d'évolutions actuelles afin d'annoncer le cas échéants, les risques et menaces de manque de loisir et d'animation.

En appui du rapport d'audit, sera documenté par thème, chaque constat par photographie ou autre visualisation fiable.

Cette documentation servira à la prise de décision et, dans une deuxième phase, au suivi des opérations proposées dans la deuxième partie de l'étude, et à l'évaluation du progrès et de l'efficacité de ces dernières.

#### Les actions :

Dans une deuxième partie de l'Etude, seront proposées les actions à entreprendre ou les projets à mettre en oeuvre afin de remédier aux déficiences constatées ou encore afin de prévenir aux dérapages résultant des tendances actuelles, et des risques déjà existants.

Ces mesures seront priorisées, décrites d'une manière précise mais succincte, et leurs incidences administratives, personnelles et financières seront détaillées.

L'équipe de consultants à laquelle sera confiée l'exécution de l'Etude, doit réunir au minimum les compétences suivantes :

- Chef de projet spécialisé dans le domaine.
- Un Planificateur
- Un géographe
- Un Economiste

La durée de l'étude sera de six mois au maximum.

\* Au plus tard 10 jours après la notification de commencement de l'étude, le consultant présentera au maître d'oeuvre sa méthodologie et son programme détaillé de travail.

\* Une première présentation sera faite au maître d'oeuvre après l'achèvement de la partie "AUDIT" et après l'élaboration d'une esquisse des conclusions préliminaires (déficiences / mesures / priorités), afin de rationaliser l'élaboration de détail, des propositions et de leurs implications.

Le rapport final provisoire ainsi que ses annexes seront à rendre en dix exemplaires. Il servira à la coordination avec toutes les parties concernées (tourisme, culture, environnement, urbanisme, équipement, municipalités,...).

Le maître d'œuvre avisera le consultant de son approbation du rapport final provisoire ou de ses observations éventuelles, et ordonnera l'élaboration et l'édition (en vingt exemplaires) du rapport final définitif ainsi que le document définitif reproductible.

L'approbation définitive sera prononcée sur réception et vérification du document de rapport définitif, et cela dans un délai ne dépassant trente jours après réception du dernier rapport.

#### Les termes de référence de l'étude :

La situation du volet animation en Tunisie et de l'identification de mesures de Développement et de promotion de l'animation distingue quatre phases consécutives de travail :

- 1 / L'Analyse de la situation du volet animation dans les zones touristiques.
- 2 / L'identification des projets ou Les mesures appropriées pour renforcer l'animation dans chaque zone touristique.
- 3 / Le plan détaillé d'actions à entreprendre.
- 4 / Les fiches de projets ponctuels et les projets d'envergure.

#### 1ère partie : L'Audit de l'activité animation dans les zones touristiques :

L'audit détaillé concerne la condition actuelle de l'état de l'activité animation dans chaque zone touristique, il englobe le milieu urbain à la mesure que celui-ci constitue une structure d'appui au tourisme.

Le terme "condition actuelle" comprend, dans le présent contexte, une situation existante à relever selon la nature de ses articulations (visuelle / matérielle ou immatérielle ... ) ainsi que les tendances qu'elle implique ou qu'elle induit éventuellement.

Cet audit se base sur une série d'enquêtes sur site dans chaque zone et dans ses alentours et qui concerne les divers milieux y compris le milieu humain (qualité de vie des différents groupes sociaux résidents ou touristiques), mais qui concerne à la fois la structure et l'action de l'animation.

Le bureau d'étude doit recueillir les avis et les études faits par l'ONTT, la FTH et

Ainsi et à ce titre d'exemple, seront compris dans cet audit l'état de l'activité golfe, la plaisance, les festivités régionales, l'animation nocturne des zones touristiques et de villes ...

---

\* ONTT : Office National du Tourisme Tunisien.  
FTH : Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie.  
FTAV : Fédération Tunisienne des agences de voyages.

Afin de mener à bien cette phase d'audit, des fiches d'enquêtes seront utilisées par le consultant, qui seront utiles à plusieurs niveaux : elles pré-structureront l'enquête, guideront l'enquêteur, elles constitueront une base documentaire et justificative pour les phases ultérieures de l'étude, elles assureront la transparence de l'étude et de ses conclusions, elles faciliteront le suivi, voire même la mise à jour dans l'avenir, de l'audit.

L'enquête sera appuyée par une documentation photographique ou visualisée par d'autres moyens.

Un dépouillement scientifique permettra au consultant d'élaborer un rapport succinct mais exhaustif et justifié de diagnostic et d'analyses.

### 2ème partie : L'Identification de Projets :

Sur la base de données élaborées dans la phase précédente, le consultant identifiera les projets, ou actions, ou autres mesures, aptes et appropriés pour remédier aux déficiences ou lacunes constatées, pour améliorer d'une manière durable la qualité de l'activité animation, et cela pour l'entière zone et pour ses villes / milieux urbains d'appui.

A ce stade de l'étude, cette identification sera une conclusion qualitative ; elle pourrait inclure des propositions variantes. Toutefois, le consultant rapportera au maître d'oeuvre ses identifications et propositions de sorte que les justifications seront systématiquement indiquées (référence au bilan diagnostic ...), également seront indiquées les conséquences visées par l'action proposée, ou encore les conséquences éventuelles ou inévitables pour le cas de la non-exécution de la mesure proposée.

Les résultats de la première partie et ceux de la deuxième partie, qui constituent une première ébauche de propositions pour les diverses mesures à entreprendre, seront l'objet d'une présentation au maître d'oeuvre et d'une concertation quant à la nature des mesures, quant au choix parmi des variantes d'opérations, quant aux urgences et/ou priorité d'actions mais aussi et éventuellement, quant aux limites de moyens pour la mise en oeuvre.

### 3ème partie : Le Plan d'Actions :

La partie "b" de l'étude conclura, pour l'ensemble de la zone objet de l'audit, un plan d'actions concis et clair qui constituera un moyen de travail et constituera un instrument important de référence pour le gestionnaire responsable de la mise en oeuvre du plan d'actions. Ce plan intégrera les actions par leur priorité et par leur importance, et il reflètera également les séquences logiques d'actions. Il tiendra compte de la faisabilité de différentes mesures eu égard de leurs impacts éventuels sur l'exploitation en cours de la zone (vie touristique, flux de touristes, ...) ainsi qu'il proposera, les cas échéants, les conditions particulières de la réalisation des mesures proposées (précautions, saison ou horaires d'opérations, mesures de préparation ou d'accompagnement, etc ...)

Le plan d'actions sera élaboré d'une manière claire et structurée, appuyé par des moyens synoptiques et par une présentation du déroulement successif et temporaire des diverses actions d'animation à mener.

Enfin, le document résultant de cette troisième partie indiquera, action par action, les vérificateurs de l'exécution correcte des mesures ainsi que des indicateurs de l'efficacité des divers efforts et investissements, afin de permettre et de faciliter au maître d'oeuvre le suivi (qualité, quantité, temps, moyens ...).

#### 4ème partie : Les fiches de Projets :

Cette dernière partie de l'étude porte sur la description détaillée technique de chaque action ou mesure, sur les spécifications de l'intégralité et des détails des opérations à mener ainsi que sur les conditions éventuellement particulières ...

Il s'agit d'un véritable cahier de charges par projet et par zone. Cependant, le maître d'oeuvre souhaite ces informations sous forme d'une fiche par action / projet, uniforme dans la mesure du possible et aussi succincte que la description des précisions nécessaires le permet.

Il est demandé au consultant d'indiquer dans ces fiches, à part des spécifications des actions, le calendrier d'exécution ainsi que les implications financières (estimation des coûts) avec les avantages résultants suivant la juridiction en vigueur.

## 調査計画基準事項

### 1/ 計画名

チュニジア観光推進の現状と展望

### 2/ チュニジア側の実行組織

- 組織名：チュニジア観光局
- 調査計画地：チュニジアの全観光地
  - テュニスとその郊外
  - ビゼルテ・ベジャ
  - ハッマメ・ナベウル
  - スッセ・ポール エル カンタウイ
  - モナスティル・マディア・スファックス
  - ジェルバ・ザルズイス
  - ガフサ・トゼウル
  - タバルカ・アイン・ドラハム
- 計画実行組織が所属する行政機関  
観光・手工業省

### 3/ 調査計画の概要

観光事業からの提案として、重要かつ主要分野を形成する様々な形態での観光推進は、多くの場合、観光客に満足感を与えることができる。更にこの満足感を高めるために、中期及び長期計画で実施される調査では、上記のチュニジアの観光地での観光推進の弱点の改善を図るあらゆる措置を定めることを目標にしている。

調査の多様な側面は次の通りである。

- \* チュニジアにおける観光推進の現状に関する監査と診断。ここでは弱点を識別するために推進活動の優れている点と苦手としている点を指摘する。
- \* 競争相手である隣接観光国の観光客へのオファーを比較する現状調査。

- 設備の提供：日本側からは以下のために様々な機材が提供される。
  - 観光推進者を養成するために設立される国立学校の装備
  - いくつかの観光地域内にある市の公園に必要な設備（例：子供用屋外遊具、エレクトリックゲームマシン、コンピュータ、他）

これら装備の総額は40万ディナールである。

5/ 調査の期限：開始から6カ月

6/ 調査により提出される記録文書

文書No.1：

競争国のオファーや観光客の期待を考慮し実施する監査で、異なる観光地域における観光推進の現状を明らかにする。

文書No.2：

観光推進分野で開発可能なチュニジア独自の資源の分析、計画の識別、各観光地での推進活動に適した措置。実施される活動の詳細計画は地域別に提出される。

文書No.3：

異なる計画の詳細、構成要素、経費が記載された計画資料索引カード

これら資料は、第2段階における決定や第2部調査で提案される活動調査の他にこれら調査に関する進展及び影響の評価に使用される。

#### 活動：

第2部調査では、確認された欠陥の改善と同時に現在の傾向や既存の危険性が引き起す急変を予防するために実行すべき活動もしくは着手すべき計画が提案される。

これら先行措置は、明確かつ簡潔な方法で記述され、行政的、個人的、財政的トラブルは詳細にわたり述べられる。

調査実行を担当する顧問チームには最低でも以下の専門家の参加が義務付けられる。

- 分野を専門とする計画指導者
- 計画立案者
- 地理学者
- 経済学者

調査期間は最長6カ月である。

- ✳ 調査開始通告後10日以内に顧問は作業方法とその詳細プログラムを調査発注者に提示する。
- ✳ (欠陥/措置/優先権)、詳細作成、提案、その結果を合理化する目的で、(2行判読不能)

暫定的最終報告書とその付録資料は10部提出する必要がある。これは全関連分野との調整に使用される(観光、文化、環境、都市整備、装備、役所、他)

発注者は顧問に、暫定的最終報告書の承認または時には批評を通知し、最終報告書と複製可能な最終文献の作成と発行(20部)を命じる。

最終認可は最終報告書の受領とその確認が行われた後で告げられ、これは最終報告書の受領後30日以内に行われる。

#### 調査の基準事項

テュニジアにおける推進部門と開発・推進促進措置の確認の状況は連続する4つの作業段階に区別される。

- 1/ 観光地域の推進部門の現状の分析
- 2/ 各観光地の観光推進強化のための計画の識別または適切な措置
- 3/ 着手すべき活動詳細計画
- 4/ 局限的計画と大規模計画の資料索引カード

### 第3段階：活動計画

活動計画実施の管理責任者の基本的な重要手段（以下判読不能）

この計画には優先性と重要性に応じて活動が組み込まれ、同様に活動の論理的手順も反映されている。

計画では対象地で進行中の開発が引き起し得る影響に配慮し（観光の状況、観光客の流れ、他）様々な措置の実現可能性が考慮され、また万一の場合には、提案措置の実現への特別条件が示される（以下判読不能）。

活動計画は、実行すべき多種の推進活動の連続する暫定的展開説明と要約方式を用いて、明確かつ組織化された方法で作成される。

最後に、第3段階で作成された資料には、依頼者に検査（質、量、時間、方法、他）を許可し支援するために、措置の正確な実行への検査や、各種の努力及び投資の有効指数が各活動ごとに示される。

### 第4段階：計画索引カード

この調査最終段階は、各活動または措置の技術的詳細の記述、実施すべき作業の詳細と不可侵性の明記、可能性のある特殊な状況が対象となっている。

これは計画と各計画地に関する正確な仕様書である。それでも、調査依頼者は、活動／計画別の資料索引カードにあるこれらの情報ができる限り一律で、正確な記述を重視しながらも簡潔化を望んでいる。

活動の詳細明記とは別に、顧問はこのカードに、日程、財政予想額（経費見積り）と共に効力のある決定権がもたらす利点も表示する。

## 事務連絡

事務所長



平成11年10月19日

社会開発調査1課長  
貝原孝雄様  
(担当：讓尾進様)

テュニジア事務所長  
辻岡政男

件名：開発調査「観光推進の現状と展望」のT/Rの確認（回答）

関連文書：貴事務連絡（11年9月27日付、10月12付け等）

先般10月12日、受入れ責任者であるテュニジア観光公社のカムーン課長と当事務所にて貴資料に基づき会議を行い、本日、別添の書簡によって、先方より要請内容の確認が届きました。要点は下記の通りです。

（書簡（英文、仏文）を添付）

なお、調査名について、小職コメント：「対象地域が全国に及ぶことから10月12付け貴事務連絡の貴案が妥当です」。

### 記

1. 調査の目的：主要項目は同意。さらに以下の2点を追加したく、配慮をお願いしたい。
  - (1) 観光客の多様化  
(事務所注：様々な国から観光客を呼びたいという意味)
  - (2) サービスの質の向上  
(注：ホテル従業員等観光関係者をよく教育してマナーを改善し、客に満足してもらえるサービスを行いたい。現在は、正規のホテル教育などを受けたスタッフ数がホテル数と比較して十分でないため、サービス内容にばらつきがあるため。)
2. 調査項目：同意。但し、世銀がFSを行っている文化遺跡開発の調査は不要。
3. 調査の中で最終段階で絞られる優先的観光開発関連施設の整備に関するFSは、本調査のまとめとしてぜひお願いしたい。

以上

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
OFFICE NATIONAL  
DU TOURISME TUNISIEN

TUNIS, le ...

FAX

EXPEDITEUR : Le Directeur des Etudes et Participations  
DESTINATAIRE : Monsieur MASAO TSUJIKO  
FAX : N°787-036

(英文)

Dear Sir,

According to your letter sent on the 5<sup>th</sup> of October 1999, and to our meeting which was done in your office on the 12<sup>th</sup> of October of the same year, I really thank you for having accepted the realization and the finance of a development study concerning the tourism sector in Tunisia, by your organism.

In response to your different points mentioned in your letter, and according to our meetings, I would like to confirm the following :

-aims of the study : adding to it two other objectives

\* varying the touristic customers as well as the bargains .

or

\* assure the total quality to the product .

-elements of the study : the agreement would be on all the mentioned elements , except the one which is relatif to the plan of the patrimony development , that is actually the object of a strategic and a feasable study, worked out by the Worldwide Bank to the profit of the National Institute of Patrimony .

- the study on the touristic arrangement has to take part in the study for giving a particular interest to the diversity of the product in one hand , and to the touristic animation on the other hand , and finally to the environment quality.

I am expecting to deepen the elements of the study with the experts' delegation which would be soon in Tunisia .

*Your sincerely*

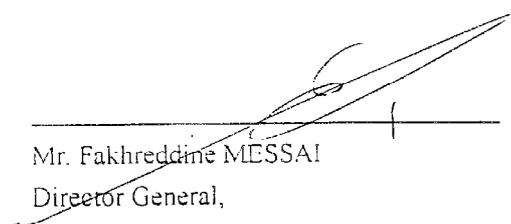


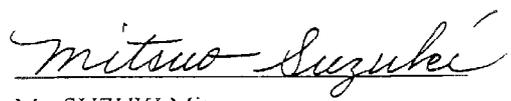
資料2 Scope of Work (S / W) 及び Minutes of Meeting (M / M)

**SCOPE OF WORK  
FOR  
THE STUDY ON TOURISM DEVELOPMENT MASTER PLAN  
IN  
REPUBLIC OF TUNISIA**

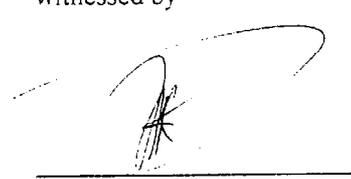
AGREED UPON BETWEEN  
MINISTRY OF TOURISM, LEISURE AND HANDICRAFT and  
TUNISIAN NATIONAL TOURISM OFFICE,  
AND  
JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY

Tunis, December 24<sup>th</sup>, 1999

  
Mr. Fakhreddine MESSAI  
Director General,  
Tunisian National Tourism Office  
(ONTT)

  
Mr. SUZUKI Mitsuo  
Leader, Preparatory Study Team,  
Japan International Cooperation Agency  
(JICA)

witnessed by

  
Mr. Mustaphe DAADOUCHE  
Director, International Cooperation,  
Ministry of Tourism, Leisure and Handicraft  
(MTLA)

## I. INTRODUCTION

In response to the request of the Government of Republic of Tunisia (hereinafter referred to as "GOT"), the Government of Japan (hereinafter referred to as "GOJ") has decided to conduct the Study on Tourism Development Master Plan in Republic of Tunisia (hereinafter referred to as "the Study") in accordance with the relevant laws and regulations in force in Japan.

Accordingly, the Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as "JICA"), the official agency responsible for the implementation of the technical cooperation programmes of GOJ, will undertake the Study, in close cooperation with the authorities concerned of GOT.

The present document sets forth the Scope of Work with regard to the Study.

## II. OBJECTIVES OF THE STUDY

The objectives of the Study are:

1. to review and analyze present condition including policies and strategies on tourism industry,
2. to formulate a comprehensive national tourism development master plan with target year of 2016,
3. to formulate a regional tourism development plan in the selected priority area(s) with target year of 2016,
4. to implement a feasibility study for selected priority projects with target year of 2006, and
5. to transfer technology on tourism development through the Study.



### III. STUDY AREA

A national tourism development master plan shall cover whole country and a regional tourism development plan(s) is formulated in selected priority region(s). Number of area(s) to be selected shall be less than four.

### IV. SCOPE OF THE STUDY

In order to achieve the objectives mentioned above, the study shall cover following items:

1. Data collection and analysis of present condition on tourism industry,
  - (1) existing tourism study report and related data,
  - (2) existing tourism resources, infrastructure and related services,
  - (3) existing tourism plans, policies and legislation,
  - (4) tourism development strategy and marketing of competing countries
  
2. Formulation of a national tourism development master plan with target year of 2016.
  - (1) tourism market survey in target countries
  - (2) tourism demand forecast and socio-economic framework,
  - (3) basic tourism development strategy,
  - (4) zoning of tourism regions and tourism development policies in each regions,
  - (5) tourism infrastructure development plan,
  - (6) tourism resources and facility development plan,
  - (7) initial environmental examination (IEE),
  - (8) tourism promotion and marketing plan,
  - (9) human resources development plan,
  - (10) institutional building and study on relevant legislation,
  - (11) evaluation of economic and social impacts induced by tourism development,
  - (12) selection of priority area(s).



3. Formulation of a tourism development plan in the selected area(s) with target year of 2016,

- (1) land use plan,
- (2) tourism resources and facility development plan,
- (3) tourism infrastructure development plan,
- (4) evaluation and selection of priority projects,

4. Implementation of feasibility study for selected priority projects with target year of 2006,

- (1) preliminary design and cost estimation,
- (2) implementation and investment plan,
- (3) economic and financial analysis,
- (4) environmental impact assessment,

5. Overall evaluation and recommendation

#### V. STUDY SCHEDULE

The Study shall be carried out in accordance with the tentative schedule as attached in the appendix.

#### VI. REPORTS

JICA shall prepare and submit the following reports in English and French to GOT.

- 1. Inception Report : Sixty (60) copies for French, ten (10) copies for English, at the time of commencement of the Study.
- 2. Progress Report (1): Sixty (60) copies for French, ten (10) copies for English, within three (3) months after commencement of the Study.
- 3. Interim Report : Sixty (60) copies for French, ten (10) copies for English, within seven (7) months after commencement of the study.



4. Progress Report (2): Sixty (60) copies for French, ten (10) copies for English, within ten (10) months after commencement of the Study.
5. Draft Final Report: Sixty (60) copies for French, ten (10) copies for English, within twelve (12) months after commencement of the study.  
The written comments on the Draft Final Report from GOT shall be delivered within one (1) month after the receipt of the Draft Final Report.
6. Final Report: One hundred (100) copies for French, twenty (20) copies for English, within one (1) month after the receipt of the comments on the Draft Final Report

All reports shall be prepared in both English and French. In case any doubt arises in interpretation, the English text shall prevail.

#### VII. UNDERTAKINGS OF GOT

1. In order to facilitate smooth conduct of the Study, GOT shall take necessary measures:
  - (1) to secure the safety of the Japanese study team,
  - (2) to permit the members of the Japanese study team to enter, leave and stay in Republic of Tunisia for the duration of their assignment therein, and exempt them from foreign registration requirements and consular fees,
  - (3) to exempt the members of the Japanese study team from taxes, duties and other charges on equipment, machinery and other materials brought into Republic of Tunisia for the conduct of the Study,
  - (4) to exempt the members of the Japanese study team from income tax and charges of any kind imposed on or in connection with any emoluments or allowances paid to the members of the Japanese study team for their services in connection with the implementation of the Study,
  - (5) to provide necessary facilities to the Japanese study team for remittance as well as utilization of the funds introduced into Republic of Tunisia from Japan in connection with the implementation of the Study,

- (6) to secure permission for entry into private properties or restricted areas (without admission fee) for the conduct of the Study,
- (7) to secure permission for the Japanese study team to take all data and documents (including photographs) related to the Study out of Republic of Tunisia to Japan, subject to the approval of GOT. These data and documents are only used for the implementation of the Study.
- (8) to provide medical services as needed. Its expenses will be chargeable on the members of the Japanese study team.

2. The Government of Republic of Tunisia shall undertake to indemnify Japanese study team, in respect of claims against them for actions performed in the course of their official duties, except when such claims arise from gross negligence or willful misconduct on the part of the members of the Japanese study team.

3. Ministry of Tourism Leisure and Handicraft (hereinafter referred to as "MTLA"), and Tunisian National Tourism Office (hereinafter referred to as "ONTT") shall act as counterpart bodies to the Japanese study team and coordinate in relation with other relevant organizations for the smooth implementation of the Study.

4. MTLA and ONTT shall, at their own expense, provide the Team with the following in cooperation with other organizations concerned:

- (1) available data and information related to the Study,
- (2) counterpart personnel,
- (3) suitable office space with necessary equipment and furniture in Tunis,
- (4) credentials or identification cards, and
- (5) appropriate number of vehicles with drivers.



## VIII. UNDERTAKING OF JICA

For the implementation of the Study, JICA shall take the following measures:

1. to implement the Study, especially dispatch of the study team to the Republic of Tunisia, at its own expense except the items stipulated in VII 4,
2. to pursue technology transfer to the counterpart personnel of Republic of Tunisia in the course of the Study.

## IX. OTHERS

JICA, MTLA and ONTT shall consult mutually in respect of any matter that may arise from or in connection with the Study.

The Scope of Work is prepared in both English and French. In case any doubt arises in interpretation, the English text shall prevail.



Appendix

Tentative Schedule

Month	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Work in Tunisia																
Work in Japan																
Report Presentati	△ IC/R		△ PG/R(1)				△ II/K			△ PG/R2		△ DF/R		△ F/R		

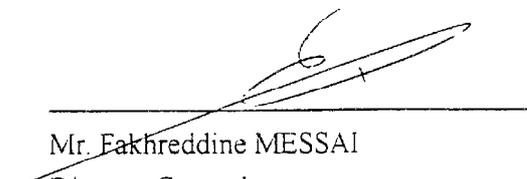
IC/R: Inception Report  
 PG/R(1): Progress Report (1)  
 IT/R: Interim Report  
 PG/R(2): Progress Report (2)  
 DF/R: Draft Final Report  
 F/R: Final Report

**MINUTES OF MEETING  
ON  
SCOPE OF WORK  
FOR  
THE STUDY ON TOURISM DEVELOPMENT MASTER PLAN  
IN  
REPUBLIC OF TUNISIA**

AGREED UPON BETWEEN

MINISTRY OF TOURISM, LEISURE AND HANDICRAFT and  
TUNISIAN NATIONAL TOURISM OFFICE,  
AND  
JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY

Tunis, December 24<sup>th</sup>, 1999

  
Mr. Fakhreddine MESSAI  
Director General,  
Tunisian National Tourism Office  
(ONTT)

  
Mr. SUZUKI Mitsuo  
Leader, Preparatory Study Team,  
Japan International Cooperation Agency  
(JICA)

witnessed by

  
Mr. Mustaphe DAADOUCHE  
Director, International Cooperation  
Ministry of Tourism, Leisure and Handicraft  
(MTLA)

The Japanese Preparatory Study Team (hereinafter referred to as "the Team"), organized by Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as "JICA") and headed by Mr. SUZUKI Mitsuo, visited Republic of Tunisia from December 11<sup>th</sup> to 22<sup>nd</sup>, 1999 to discuss the Scope of Work for the Study on Tourism Development Master Plan in Republic of Tunisia (hereinafter referred to as "the Study").

The Team conducted a series of field survey to understand the present condition of tourism sector in the Republic of Tunisia. The Team also had a series of discussions on the Study with representatives of the Ministry of Tourism, Leisure and Handicraft (hereinafter referred to as "MTLA"), Tunisian National Tourism Office (hereinafter referred to as "ONTT") and other organizations concerned. The list of participants in the meeting is shown in the appendix.

This Minutes of Meeting is regarded as a part of the Scope of Work, and main items discussed between the Japanese side and the Tunisian side are as follows:

1. Both sides agreed on the following items:

(1) Policy of the Study

- a) Proceed the Study with close consultation with the Tunisian side.
- b) Refer to existing study reports to avoid overlap.
- c) Encourage to diversify tourists and major tourism destinations.
- d) Give due consideration to improvement of tourism services-quality.

(2) Scope of the Study

- "Review and analysis of present conditions"

Present tourism conditions are to be reviewed from various aspects including assessment of strong points and weak points of Tunisian tourism.

Comparative study on tourism development strategy and marketing shall be conducted in Greece, Morocco, Portugal, Spain (Majorca Island) and Turkey.

- "Formulation of the national tourism development master plan"

Tourism market survey in terms of tourists' characteristics, purposes, expenditure and so forth are to be carried out. The target countries of the survey shall be England, Italy, Poland.

*I*      *S*

*MS*

Spain and Japan. Potential demand survey for newly developed tourism, namely cultural tourism, oasis tourism, golf tourism, shall be included in the survey.

Tourism development areas shall be defined and priority area(s) are to be selected among them through this phase. Selection of priority area(s) shall be finalized by the time the national tourism development master plan is completed, and final decision of the selection shall be made by initiative of the Tunisian side upon close consultation with the full-scale study team.

Evaluation of economic and social impacts induced by tourism development shall be carried out in respect of tourism income and expenditure, relation to GDP, direct and indirect employment, ripple effect towards other industrial sectors, investment trend and so forth.

-“Formulation of the tourism development plan in the selected priority area(s)”

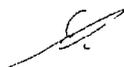
Tourism infrastructure development projects and tourism resources development projects are to be proposed for 2006, 2011 and 2016 in accordance with the term of Tunisian national development plan.

Priority projects shall be selected among proposed development plan in this phase. Projects that are considered to contribute towards improvement of tourism service-quality and diversification of tourists and tourism destinations shall be given due consideration.

-“Feasibility study”

Items to be studied are stipulated in the Scope of Study.

\*note: As for the cultural tourism, the Study shall not cover institutional building, relevant legislation and other items which have been studied by the World Bank.

### (3) Organization structure for the implementation of the Study

Besides the Counterpart Organizations, the Steering Committee shall be established in order to coordinate relevant organization in tourism development and disseminate the result of the Study. The full-scale study team shall present each report to the Steering Committee, and the Committee is to give comments on them. The Counterpart Organization shall organize and manage the Steering Committee.

Following organizations were proposed by the Team as members of the Steering Committee.

- Ministry of Tourism, Leisure and Handicraft,
- Ministry of Culture,
- Ministry of Economic Development,
- Ministry of Int'l Cooperation and Foreign Investment,
- Ministry of Foreign Affairs,
- Ministry of Equipment and Housing,
- Ministry of Finance,
- Ministry of Transport,
- Ministry of National Education,
- Ministry of Social Affairs,
- Ministry of Environment and Land Planning,
- Ministry of Professional Training and Employment,
- Tunisian National Tourism Office (ONTT),
- Agency of Promotion of Heritage Culture (APPC),
- National Institute for Heritage (INP), and
- Tunisian Federation of Tourism Agencies (private sector).

The Steering Committee shall be established before the Study is commenced and basically held when each stage's report is presented.

### (4) Undertakings

An office to be provided by the Tunisian side shall be equipped with necessary items such as desks, telephones, facsimiles and so forth and the space shall be big enough for ten (10) persons.

Number of vehicles to be provided by the Tunisian side shall be two (2).



2. The request from the Tunisian side:

- (1) Implementation of the counterpart training in Japan,
- (2) holding the seminar in both countries at the end of the Study,
- (3) Provision of an office and vehicle(s) for the Study implementation in case the Tunisian side cannot afford to prepare them. (The Tunisian side shall convey the written result of consultation with the authority to JICA Tunisia office by the end of January 2000.)

The Team promised to convey these requests to JICA headquarters.

3. The request from the Japanese side:

- (1) Allocation of a Tunisian coordinator to facilitate smooth execution of the Study.

4. Others

The Minutes of Meeting is prepared in both English and French. In case any doubt arises in interpretation, the English text shall prevail.



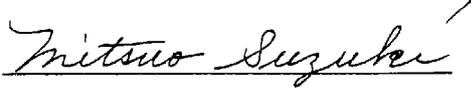


**ETENDUE DES TRAVAUX  
POUR  
L'ETUDE DU PLAN DIRECTEUR  
DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME  
EN REPUBLIQUE DE TUNISIE**

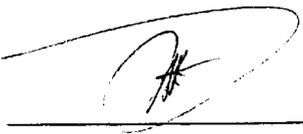
CONVENU ENTRE  
LE MINISTERE DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ARTISANAT  
et  
L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN  
ET  
L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

Tunis, le 24 décembre 1999

  
M. Fakhreddine MESSAI  
Directeur Général,  
Office National du Tourisme Tunisien  
(ONTT)

  
M. SUZUKI Mitsuo  
Chef de la Mission d'Etude  
Preliminaire  
Agence Japonaise de Coopération  
Internationale (JICA)

Témoin de l'accord :

  
M. Mustaphe DAADOUCHE  
Directeur de la Coopération Internationale  
Ministère du Tourisme , des Loisirs et de l'Artisanat (MTLA)

## I - INTRODUCTION

En réponse à la requête du Gouvernement de la République Tunisienne (ci-après dénommé 'le GOT'), le Gouvernement du Japon (ci-après dénommé 'le GOJ') a décidé de réaliser l'Etude du plan directeur de développement du tourisme en République Tunisienne (ci-après dénommée 'l'Etude'), conformément aux lois et règlements concernés en vigueur au Japon.

En foi de quoi, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après dénommée 'la JICA'), agence officiellement responsable de l'exécution des programmes de coopérations techniques du GOJ, procédera à l'Etude en étroite collaboration avec les autorités concernées du GOT.

Le présent document définit l'étendue des travaux relative à l'Etude.

## II – OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'Etude a pour objectif:

- 1 – Examiner et analyser la situation actuelle de l'industrie touristique y compris la politique générale et les stratégies concernées.
- 2 – Elaborer un plan directeur de développement du tourisme national à l'horizon 2016
- 3 – Elaborer un plan régional de développement du tourisme dans la (les) zone(s) prioritaire(s) retenue(s) à l'horizon 2016
- 4 – Réaliser une étude de faisabilité sur des projets prioritaires sélectionnés à l'horizon 2006
- 5 – Procéder au transfert de technologies sur le développement du tourisme au cours de l'Etude.

### III – ZONE DE L'ETUDE

Le plan directeur de développement du tourisme national portera sur l'ensemble du pays, et le(s) plan(s) régionaux de développement du tourisme sera (seront) élaboré(s) dans la(les) région(s) prioritaire(s) retenue(s) . Le cas échéant, le nombre de(s) zone(s) à être sélectionnée(s) sera moins de quatre(4).

### IV – ETENDUE DES TRAVAUX

Afin de réaliser lesdits objectifs, l'Etude portera sur les sujets suivants :

1. Collecte d'information et analyse de la situation actuelle de l'industrie touristique .
  - Rapports de l'étude sur le tourisme et données concernées existants
  - Ressources touristiques, infrastructure et services concernés existants
  - Plan de tourisme, politique générale et législation existants
  - Stratégie de développement touristique et marketing des pays concurrents
  
2. Elaboration du plan directeur de développement du tourisme national à l'horizon 2016.
  - (1) Enquête sur le marché touristique dans les pays ciblés
  - (2) Prévision de la demande touristique et cadre socio-économique
  - (3) Stratégie de base du développement du tourisme
  - (4) Répartition en zones touristiques et la politique générale du développement du tourisme dans chaque région
  - (5) Plan de développement de l'infrastructure
  - (6) Plan de développement des ressources et des équipements touristiques
  - (7) Examen initial de l'environnement (IEE).
  - (8) Promotion du tourisme et plan de marketing
  - (9) Plan de développement des ressources humaines
  - (10) Renforcement institutionnel et étude sur la législation concernée
  - (11) Evaluation des impacts socio-économiques produits par le développement du tourisme
  - (12) Sélection de la(des) zone(s) prioritaire(s)
  
3. Elaboration du plan de développement du tourisme dans la(les) zone(s) retenue(s) à l'horizon 2016

- (1) Plan d'utilisation du terrain
  - (2) Plan de développement des ressources touristiques
  - (3) Plan de développement de l'infrastructure touristique
  - (4) Evaluation et sélection de projets prioritaires
4. Réalisation de l'étude de faisabilité pour les projets prioritaires sélectionnés à l'horizon 2006
- (1) Plan préliminaire et estimation du coût
  - (2) Plan d'exécution et d'investissement
  - (3) Analyse économique et financière
  - (4) Evaluation de l'impact environnemental
5. Evaluation d'ensemble et recommandations

#### V – CALENDRIER DE L'ETUDE

L'étude se déroulera conformément au calendrier provisoire présenté en Annexe.

#### VI – RAPPORTS

La JICA rédigera en anglais et en français et soumettra au GOT les rapports suivants :

1. Rapport initial :  
Soixante (60) exemplaires en français et dix (10) exemplaires en anglais au commencement de l'Etude
2. Rapport d'avancement (1)  
Soixante (60) exemplaires faits dans trois(3) mois après le commencement de l'Etude
3. Rapport intérimaire  
Soixante (60) exemplaires faits dans sept (7) mois après le commencement de l'Etude
4. Rapport d'avancement (2)  
Soixante (60) exemplaires en français et dix (10) exemplaires en anglais dans dix (10) mois après le commencement de l'Etude
5. Projet de rapport final  
Soixante (60) exemplaires dans douze (12) mois après le commencement de l'Etude.

Le GOT fera part de ses commentaires sur le Projet de rapport final à la JICA dans un (1) mois après la réception de ce Projet.

6. Rapport final

Cent (100) exemplaires en français et vingt (20) exemplaires en anglais après la réception des commentaires du GOT sur le Projet de rapport final.

Tous les rapports seront rédigés en anglais et en français. En cas de doute d'interprétation, le texte anglais prévaut.

VII – PRISE EN CHARGE PAR LE GOT

- (1) Assurer la sécurité de l'équipe japonaise d'étude
- (2) Autoriser l'entrée, le séjour et la sortie en République Tunisienne des membres de l'équipe japonaise dans le cadre de leur mission, et les exempter des obligations de déclarations applicables aux étrangers et des frais consulaires.
- (3) Exonérer les membres de l'équipe d'étude des droits et taxes imposables sur les équipements, les machines et autres matériels entrés sur le territoire de la République Tunisienne dans le cadre de l'Etude.
- (4) Exonérer les membres de l'équipe d'étude des impôts sur le revenu et des droits de toute sorte imposés ou prélevés sur les émoluments ou allocations payés aux membres de l'équipe d'étude pour leurs services dans le cadre de l'Etude
- (5) Faciliter les démarches nécessaires aux membres de l'Equipe pour déposer et utiliser les fonds importés en République Tunisienne depuis le Japon dans le cadre de l'Etude.
- (6) Autoriser les membres de l'équipe d'étude à pénétrer (sans droits d'entrée) dans les propriétés privées ou les zones interdites lorsque justifié par l'Etude menée.
- (7) Autoriser l'équipe d'étude d'emporter de la République Tunisienne au Japon toutes les données et documents (y compris des photographies) relatifs à l'Etude et ce sous réserve d'approbation du GOT. Ces données et documents seront utilisés uniquement pour l'exécution de l'Etude.



(8) Fournir éventuellement les soins médicaux nécessaires , facturables aux membres de l'équipe japonaise de l'Etude.

2. Le GOT assurera la prise en charge de l'indemnisation en cas de réclamation de dommages et intérêt faite à l'équipe japonaise d'Etude dans l'accomplissement des actes posés au titre de la convention, à l'exception des fautes résultant de négligences graves, d'infractions volontaires imputables aux membres de l'équipe japonaise de l'Etude.

3. Le Ministère du Tourisme , des Loisirs et de l'Artisanat (ci-après dénommé 'le MTLA') et l'Office National du Tourisme Tunisien (ci-après dénommé 'l'ONTT') serviront de corps d'homologues à l'équipe japonaise de l'Etude et ils assureront la coordination avec les autres organismes concernés afin de faciliter la mise en oeuvre de l'Etude.

4. Le MTLA et l'ONTT, en coopération avec les autres organismes concernés, mettront à leur frais ce qui suit à la disposition de l'équipe japonaise de l'Etude :

- (1) Données et informations disponibles relatives à l'Etude
- (2) Personnel servant d'homologues de l'équipe japonaise
- (3) Un local convenable avec équipement et mobilier nécessaires à Tunis
- (4) Cartes de séjour ou cartes d'identité appropriées ; et
- (5) Nombre suffisant de véhicules avec Chauffeur

#### VIII – PRISE EN CHARGE PAR LA JICA

Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Etude, la JICA prendra en charge :

- (1) L'exécution de l'Etude a ses frais, y compris l'envoi de l'équipe japonaise d'etude en République Tunisienne , et
- (2) Le Transfert de technologies au personnel homologue de la République Tunisienne au cours de l'Etude

#### IX – AUTRES

La JICA, le MTA et l'ONTT se consulteront conjointement sur tous les problèmes relevant ou surgissant de l'Etude.

L'étendue des travaux est rédigée en anglais et en français. En cas de doute d'interprétation, le texte anglais prévaut.

**PROCES-VERBAL DES REUNIONS  
SUR  
L'ETENDUE DES TRAVAUX  
DE L'ETUDE DU PLAN DIRECTEUR  
POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME  
EN  
REPUBLIQUE TUNISIENNE**

Etabli par

LE MINISTERE DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE L'ARTISANAT et  
L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN  
ET  
L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

Tunis, le 24 décembre 1999

---

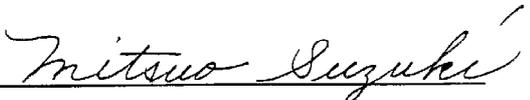
M. Fakhreddine MESSAI  
Directeur Général,  
Office National du Tourisme Tunisien  
(ONTT)

Temoin de l'accord :



---

M. Mustaphe DAADOUCHE  
Directeur de la Coopération Internationale  
Ministère du Tourisme , des Loisirs et de l'Artisanat (MTLA)



---

M. SUZUKI Mitsuo  
Chef de l'Equipe de l'Etude Préliminaire  
Agence Japonaise de Coopération Internationale  
(JICA)

f

ms

L'Equipe japonaise d'étude préliminaire (ci-apres denomme 'l'Equipe'), constituée par l'Agence Internationale de Coopération Internationale (ci-apres denomme 'la JICA') et conduite par M. SUZUKI Mitsuo, a visité la République Tunisienne (ci-apres denomme 'la Tunisie') du 11 au 22 décembre 1999, dans le but de discuter de l'étendue des travaux de l'Etude du Plan directeur de développement du tourisme en République Tunisienne (ci-apres denomme 'l'Etude').

Durant son séjour en Tunisie, l'Equipe a mené une série d'études sur le terrain afin de comprendre la situation actuelle du secteur du tourisme en Tunisie. L'Equipe a également eu une série de discussions ainsi qu'un échange de vues avec des représentants du Ministère du Tourisme, des Loisirs et de l'Artisanat (ci-après denomme 'le MTLA'), et de l'Office National du Tourisme Tunisien (ci-après denomme 'l'ONTT'), ainsi que des autres autorites concernees. La liste des participants est dans l'Annexe ci-jointe.

Le présent Procès-Verbal est considéré comme une partie intégrante de l'étendue des travaux et les principaux sujets abordés au cours des discussions entre les parties Japonaises et Tunisiennes sont les suivants :

I. l'issue des discussions , les deux parties ont convenu des points suivants :

1. Orientation de l'Etude

- a. Procéder à l'étude en étroite concertation avec la partie tunisienne
- b. Se référer aux rapports d'étude existants pour ne pas faire double emploi
- c. Encourager la diversification de la clientèle touristique et des principales destinations touristiques.
- d. Donner de l'importance à l'amélioration de la qualité des services touristiques

2. L'étendue des travaux

- L'examen et l'analyse de la situation actuelle :

La situation actuelle du tourisme sera examinée sous ses divers aspects, y compris l'évaluation des points forts et des points faibles du tourisme tunisien.

Une étude comparative sur la stratégie du développement touristique et sur le marketing sera effectuée dans les pays suivants : la Grèce, le Maroc, le Portugal, l'Espagne (Majorque) et la Turquie.

- Elaboration du plan directeur de développement national du tourisme.

- L'enquête sur le marché touristique sera menée en matière de caractéristiques, de buts et de dépenses de la clientèle touristique. Les pays ciblés de cette enquête seront l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, l'Espagne, et le Japon.

Cette enquête comprendra l'enquête sur la demande potentielle pour des nouveaux produits touristiques tels que le tourisme culturel, le tourisme d'oasis et le tourisme de golf.

Les zones ciblées du développement touristique seront déterminées au cours de cette phase, et la (les) zone(s) prioritaire(s) sera(seront) alors sélectionnée(s) parmi elles.

La sélection de(s) zone(s) prioritaire(s) sera mise au point avant l'achèvement du plan directeur de développement du tourisme national et la décision définitive devra être prise sur l'initiative de la partie tunisienne en étroite concertation avec l'équipe d'étude approfondie.

L'évaluation des impacts socio-économiques produits par le développement touristique sera faite sur des sujets tels que les revenus et les dépenses touristiques, la part du tourisme dans le PIB, la création d'emplois directs et indirects, l'effet étendu sur d'autres secteurs industriels et les tendances de l'investissement.

- Elaboration du plan directeur de développement touristique dans une (des) région(s) prioritaire(s) retenue(s).
- Les projets de développement de l'infrastructure touristique et ceux de développement des ressources touristiques seront proposés par étape aux horizons 2006, 2011 et 2016, conformément au terme du plan national de développement de la Tunisie.
- Au cours de cette phase, des projets prioritaires seront sélectionnés parmi les plans de développement proposés. Des projets qui sont susceptibles de contribuer à l'amélioration de la qualité des services touristiques et à la diversification de la clientèle et des destinations touristiques feront l'objet d'une considération particulière.
- Etude de faisabilité  
Les sujets qui feront l'objet de l'Etude sont indiqués dans l'étendue des travaux

N.B : En ce qui concerne le tourisme culturel, l'Etude ne couvrira pas le renforcement institutionnel, la législation concernée et d'autres sujets qui ont déjà été étudiés par la Banque Mondiale.

6

ms

### 3. Constitution de la structure pour la réalisation de l'Etude

En plus de l'organisme homologue, le Comité de pilotage sera mis en place pour la coordination des organismes concernés par le développement touristique et pour la diffusion des résultats obtenus de l'Etude. L'Equipe d'étude approfondie présentera ses rapports par étape à ce Comité de pilotage, qui en donnera alors ses commentaires sur les contenus. L'Organisme homologue devra assurer l'organisation et la gestion du Comité de pilotage.

Les Organismes proposés par l'Equipe comme membres du Comité de pilotage sont les suivants :

- Ministère du Tourisme , des Loisirs et de l'Artisanat
- Ministère de la Culture
- Ministère du Développement Economique
- Ministère de la Coopération Internationale et de l'Investissement Extérieur
- Ministère des Affaires Etrangères
- Ministère de l'Equipeement et de l'Habitat
- Ministère des Finances
- Ministère de l'Education Nationale
- Ministère des Affaires Sociales
- Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire
- Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
- Office National du Tourisme Tunisien (ONTT)
- Agence de la Promotion du Patrimoine Culturel (APPC)
- Institut National du Patrimoine (INP) , et
- Fédération Tunisienne des Agences de Voyages

Le Comité de pilotage devra être mis en place avant le démarrage de l'Etude , et en principe devra se réunir à la suite de la présentation du rapport concerné à chaque étape.

### 4. Prise en charge

Un local qui sera fourni par la partie tunisienne devra être doté des équipements nécessaires tels que des bureaux, téléphones et télécopieurs et suffisamment grand pour accueillir dix (10) personnes.

Le nombre des véhicules qui seront fournis sera deux (2).

### II. Les souhaits exprimés par la partie tunisienne :

- (1) Formation du personnel concerné de l'ONTT au Japon
- (2) Organisation de séminaires dans les deux pays à la fin de l'Etude, et
- (3) Fournir un local et des véhicules pour la réalisation de l'Etude au cas où la partie tunisienne ne dispose pas de moyens de les fournir (la partie tunisienne devra communiquer le résultat de la

consultation avec les Autorités concernés au Bureau de la JICA en Tunisie avant la fin du mois de janvier 2000).

L'Equipe a promis de transmettre ces souhaits au Siège de la JICA.

III. Le souhait exprimé par la partie japonaise :

- Mettre à leur disposition un coordinateur tunisien afin de faciliter l'exécution de l'Etude.

IV. Autres

Ce procès –Verbal des Réunions a été établi en deux versions anglaise et française . En cas de litiges de compréhension entre ces deux versions, la version anglaise prévaut.

7

ms

ANNEXE

LA LISTE DES PARTICIPANTS

Du côté tunisien

M. Slaheddine MAAOUI	Ministre du Tourisme , des Loisirs et de l'Artisanat (MTLA)
M. Mustapha DAADOUCHE	Directeur de la Coopération Internationale, MTLA
Mme. CHELBI Mongi	Directeur de l'Amenagement Touristique, MTLA
M. Fakhrddine MESSAI	Directeur Général, Office National du Tourisme Tunisien (ONTT)
M. Younes KAMOUN	Directeur des Etudes et des Participations, ONTT
Ms. Fetia KNANI	Directeur des Nouveaux Produits, ONTT
M. NASRI Mustapha	Directeur des Strategies et des Partenariats, ONTT
Mme. Jalila GARA	Directeur des Affaires Administratives et Financieres, ONTT
Mme. BEN SEDRINE Mejda	Chef du Service , Direction des Etudes et des Participations, ONTT
M. BOUZOUMITA Aneur	Direction des Etudes et des Participations, ONTT
Mlle. Leila BEN HASSEN	Direction du Marketing , ONTT
Mme Rym CHELLY	Direction des Etudes et des Participations, ONTT
Mme. ELLOUMI Sawsan	Direction des Etudes et des Participations, ONTT

Du côté japonais :

SUZUKI Mitsuo	Chef de la Mission / Développement du Tourisme
HANDA Masanori	Administration du Tourisme / Politique de base
YUZURIO Susumu	Plan d'Etude
NARITA Hiroatsu	Environnement / Condition naturelle
HOSHINO Kanji	Infrastructure touristique / ressources touristiques
SHIBATA Toshiko	Interprète

Bureau de la JICA en Tunisie

Mme. Karima KEFI	Personnel, Bureau JICA en Tunisie
------------------	-----------------------------------

f

ms